

Communiqué de presse, Sonceboz-Sombeval, le 30 janvier 2024

## **La Conception Régionale des Transports et de l'Urbanisation (CRTU) du Jura bernois en information et participation publiques**

**L'association Jura bernois.Bienne élabore actuellement la Conception Régionale des Transports et de l'Urbanisation 2025 (CRTU 2025) avec l'objectif de coordonner la planification de l'urbanisation, du paysage et des transports à l'échelle du Grand Chasseral. La procédure d'information et de participation de la population durera jusqu'au 15 mars 2024.**

Coordonner l'aménagement du territoire au niveau supracommunal (*milieu bâti, paysage et transports*) constitue l'une des principales missions de la Région Jura bernois.Bienne. Pour la mener à bien, l'association des communes de l'arrondissement administratif du Jura bernois élabore tous les quatre ans (*comme toutes les autres régions du Canton de Berne*), en concertation avec ses communes membres, la Conception Régionale des Transports et de l'Urbanisation (CRTU).

La CRTU tend essentiellement à promouvoir un développement de notre territoire qui tienne compte des enjeux démographiques et économiques qui, tout en préservant nos paysages encourage une mobilité respectueuse de notre environnement. En tant que 'plan directeur régional', elle formule des directives contraignantes pour les plans d'aménagement locaux des communes.

La première CRTU a été adoptée en 2012 puis mise à jour à deux reprises, en 2016 et en 2021. Au regard du contexte régional, la CRTU 2025 n'est globalement qu'une mise à jour de la CRTU 2021 pour ces quatre prochaines années tout en amorçant évidemment déjà la géométrie territoriale nouvelle qui dessinera les contours de notre Région durant cette période. En cela, les pôles de compétences portés par le projet Avenir Berne Romande (ABR), conditionnent, entre autres, la réévaluation des sites prioritaires pour le développement du milieu bâti (*habitat et activités*).

### **Procédure de participation publique du 1<sup>er</sup> février au 15 mars 2024**

La procédure d'Information et de Participation de la Population est l'occasion pour l'ensemble des acteurs régionaux de construire un consensus autour de cette planification, instrument de concertation intercommunale indispensable au développement régional. Toutes les communes, associations, organisations et personnes intéressées ont jusqu'au 15 mars prochain pour s'exprimer et donner leur avis sur la CRTU 2025.

Le dossier sera transmis fin mai 2024 au Canton pour examen préalable puis, au printemps 2025, la CRTU sera soumise à l'adoption de l'Assemblée des Membres de Jura bernois.Bienne

### **Documents mis en consultation**

Deux documents - Synthèse et Mesures - sont disponibles sur le site internet [www.jb-b.ch](http://www.jb-b.ch) dès le 1<sup>er</sup> février 2024, 12h00. Il s'agit encore de documents de travail qui seront adaptés grâce et avec la collaboration de chacun.